

La Maison-Dieu, 135, 1978, 83-97.

Jean EVENOU

LES LECTURES DE LA MESSE ET DE L'OFFICE COMPLÉMENTAIRES OU CONCURRENTES ?

DANS les principes de réforme des livres liturgiques, la Constitution conciliaire *Sacrosanctum Concilium* (1963) a voulu mettre en valeur particulière la lecture de la Bible. C'est vrai tout spécialement pour la messe et l'office :

(messe) « Pour présenter aux fidèles avec plus de richesse la table de la parole de Dieu, on ouvrira plus largement les trésors bibliques pour que, dans un nombre d'années déterminé, on lise au peuple la partie la plus importante des Saintes Ecritures » (n. 51).

(office) « La lecture de la Sainte Ecriture sera organisée de telle sorte qu'il soit facile d'accéder plus largement au trésor de la parole divine » (n. 92).

Une élaboration parallèle

Pour tenir compte de ces directives, le lectionnaire de la messe et celui de l'office ont été élaborés sans retard, sous l'impulsion du *Consilium* chargé de la mise en œuvre de la réforme liturgique, par deux « cœtus » ou groupes de travail différents, qui ont travaillé de manière autonome, même si ne pas manquaient certains liens entre eux. Le résultat a fait l'objet d'une double publication, presque à la même date : l'*Ordo lectionum Missae* comme l'*Ordo*

lectionum biblicarum Officii divini ont paru tous deux en 1969, mais le premier avait un statut définitif, tandis que le second demeurait à l'état d'instrument de travail, « *manuscripti instar* ». L'un comme l'autre se contentait de fournir la distribution des péricopes bibliques retenues, sans en donner le texte. Il faudrait attendre 1970 pour connaître l'ampleur du nouveau lectionnaire de la messe : *Lectionarium Missalis Romani*, en trois volumes totalisant 2830 pages. Les textes bibliques de l'office devaient paraître, eux, en 1971-1972, disséminés dans les quatre volumes de *Liturgia horarum*.

Si l'on considère le nombre et le choix des pages bibliques retenues dans ces deux livres liturgiques, on ne peut qu'être impressionné par l'ampleur de l'ouvrage : c'est bien là « le trésor de la parole divine » largement ouvert aux fidèles et aux communautés chrétiennes de notre temps.

Il ne viendrait sans doute à l'idée de personne de regretter l'époque, qui nous paraît déjà si lointaine, où, en semaine, on retrouvait presque inévitablement à la messe les mêmes lectures du commun d'un martyr, d'un confesseur ou d'une vierge, quand ce n'était pas Ap 14, 13 et Jn 6, 51-55 de la messe quotidienne des défunts. Et qui voudrait revenir au système de l'ancien bréviaire¹ qui faisait défiler à une vitesse accélérée, les deux dernières semaines de novembre, les douze « petits prophètes », à raison des quelques premiers versets de leur livre pour chacun d'eux, par jour, dans le meilleur des cas ?

Une répartition qui fait problème

Après une dizaine d'années d'utilisation², chacun a pu apprécier les avantages des nouveaux lectionnaires : ils constituent vraiment « pour tous les chrétiens qui veulent rendre raison de leur foi,

1. Sur le cycle des lectures bibliques (et autres) de l'ancien bréviaire romain, voir P. SALMON, *L'Office divin*, Paris: Cerf (coll. « Lex orandi », 27), 1959, pp. 135-204 ; H. MAROT, « La place des lectures bibliques et patristiques dans l'office latin », dans CASSIEN-BOTTE (eds), *La prière des heures*, Paris: Cerf (coll. « Lex orandi », 35), 1963, pp. 149-165.

2. Le lectionnaire dominical a commencé d'être publié en France pour l'Avent 1969, le lectionnaire de semaine était déjà en usage depuis 1964 selon une disposition provisoire, en attendant d'être remplacé progressivement à partir de 1969 par les livres conformes au *Lectionarium* romain.

Pour les lectures bibliques de l'office, *Prière du Temps présent* présentait dès 1969 le choix qui avait été retenu pour *Liturgia horarum*.

une irremplaçable anthologie biblique »³. Aujourd'hui, sans vouloir revenir en arrière, on peut se poser la question de savoir si la (trop ?) grande richesse des lectures bibliques offertes, et surtout leur répartition au long des semaines et des jours, aussi bien à la messe qu'à l'office, ne donnent pas parfois une impression d'éparpillement.

Comment se présentent les séquences des lectionnaires ? Quelles sont leurs interférences ? Est-il possible et souhaitable d'aménager les séries de lectures proposées, de façon à mieux goûter une parole inépuisable, « plus désirable que l'or, plus savoureuse que le miel » (Ps 18, 11) et qu'on aimerait pouvoir « murmurer jour et nuit » (Ps 1, 2) ?

Si on laisse de côté les lectures prévues pour les divers sacrements ou pour des célébrations exceptionnelles, ainsi que les lectures proposées pour les solennités et les fêtes, où le choix entre les lectures apparaît dans l'ensemble assez coordonné, on se trouve en face d'une situation où la lecture continue joue de trois manières indépendantes : lectures dominicales, lectures de semaine, lectures de l'office.

1 - Les lectures dominicales

Le lectionnaire a voulu, avant tout, privilégier le peuple chrétien qui pratique habituellement le dimanche, en lui ouvrant

3. Les divers lectionnaires de la messe et de l'office ont fait l'objet de présentation dans *La Maison-Dieu* : A.-M. ROGUET, « Le lectionnaire du mariage », LMD 93 (1968), 74-86 ; Cl. WIÉNER, « Le lectionnaire des funérailles », *ibid.*, 87-93 ; J. DHEILLY, « Le lectionnaire de la confirmation », *ibid.*, 94-102. — Sur le lectionnaire dominical, voir Cl. WIÉNER, « Présentation du nouveau lectionnaire », LMD 99 (1969), 28-49 ; J. FÉDER, « La traduction française du lectionnaire », *ibid.*, 50-61 ; J. BATTEUX, « Le psaume graduel », *ibid.*, 62-76 ; M.-L. GUILLAUMIN, « Problèmes pastoraux du nouveau lectionnaire », *ibid.*, 77-87 ; Sœur Marie du SAINT-ESPRIT, « Le lectionnaire dominical à travers quelques revues », LMD 126 (1976), 145-154. — Sur le lectionnaire de semaine, voir Cl. WIÉNER, « Premières réflexions sur les nouvelles « lectures de semaine », LMD 88 (1966), 127-138. — Sur la somme biblique que constitue le seul lectionnaire de la messe, voir F. LOUVEL, « La Bible dans la liturgie », LMD 129 (1977), 139-147. — Sur le lectionnaire de l'office, voir Cl. WIÉNER, « Le lectionnaire biblique de l'office », LMD 105 (1971), 103-116. — Sur le problème plus général des rapports de la Parole de Dieu et de la liturgie, voir « Lire l'Écriture dans l'Église », LMD 126 (1976).

le plus possible l'accès à la Bible et en choisissant les textes les plus nourrissants. On y trouve ainsi, répartis sur trois ans :

— la quasi totalité des éléments synoptiques et de longs passages de Jean (sauf les discours des ch. 5, 7 et 8) ;

— en lecture semi-continue, des éléments des Actes des apôtres, de chacune des épîtres, à l'exception de 2 et 3 Jean, de Jude et de l'Apocalypse.

— pour l'Ancien Testament, des pièces détachées, en relation avec l'évangile.

Ainsi, d'un dimanche à l'autre a-t-on une double série plus ou moins continue : la deuxième lecture (Epître) et l'évangile. Mais, pour chaque dimanche donné, si la lecture d'Ancien Testament suivie du Psaume est en relation avec l'évangile, il n'y a pas de lien, sinon fortuit ou artificiel, entre l'épître et l'évangile. L'homélie, en s'appuyant généralement sur l'évangile, contribue, pour sa part, à laisser dans l'ombre la deuxième lecture qui risque fort de devenir, au moins en temps ordinaire, une sorte de bloc erratique, sans attache avec les autres lectures de la messe et sans soudure suffisamment marquée d'un dimanche à l'autre.

2 - Les lectures de semaine

Il s'est avéré impossible de réserver seulement au lectionnaire ferial les lectures qui manquaient au dominical : que serait-il resté à lire pour l'évangile ?

L'introduction au lectionnaire ferial (édition française) en exposant le plan adopté, en montre déjà la complexité, sans aucun doute inévitable.

« 1) Pour les temps privilégiés (lectures identiques tous les ans) ; c'est en fonction du temps liturgique qu'ont été choisis les textes, qu'il s'agisse de passages isolés ou de livres utilisés en lecture continue. En carême, chaque messe forme une unité assez indépendante avec pourtant une lecture continue de l'évangile de Jean à la fin de ce temps. Au temps pascal au contraire, la lecture continue domine avec les Actes des Apôtres et l'évangile de Jean. En Avent et au temps de Noël, on a combiné les différents systèmes.

2) Pour le temps ordinaire (évangiles identiques tous les ans, premières lectures et psaumes sur un cycle de deux ans), on a voulu présenter sous forme de lecture continue tous les éléments notables de la Bible qui n'avaient pas trouvé place dans les temps privilégiés. On lit ainsi les évangiles synoptiques, la plupart des livres de l'Ancien Testament, les épîtres et l'Apocalypse. Au temps ordinaire, il n'y a pas de lien explicite entre l'évangile et la première lecture (il en est de même au Temps pascal) ».

On a donc en semaine des lectures propres pour chaque jour de l'année, alors que l'ancien missel romain n'en comportait que pour le Carême et les mercredis, vendredis et samedis des Quatre-Temps. Il faut même remarquer que, pour les 34 semaines du temps ordinaire, la première lecture change d'une année sur l'autre.

Une lecture suivie, d'une richesse incontestable

Cela permet, en définitive, une lecture très large des évangiles : — les Synoptiques sont lus à la suite, tous les ans, de façon plus abondante encore que dans le dominical (Mc 1-12 s'y trouve en entier) ; — grâce au Carême et au Temps pascal, on lit l'évangile de Jean presque intégralement, avec seulement quelques coupures dans les longs discours. Les seuls textes importants des évangiles qui n'existent qu'au dominical sont, d'une part, les textes typiques d'un certain nombre de grandes fêtes : la Nativité, l'adoration des mages, le baptême du Christ... d'autre part, les récits de la Passion. On aurait pu souhaiter que ces derniers ne soient pas réservés exclusivement aux seuls jours des Rameaux et du Vendredi Saint, d'autant plus que la possibilité de prendre la lecture brève pour les Rameaux expose les pratiquants du dimanche à ne pas entendre le récit complet de la Passion⁴.

La lecture continue, sur deux ans pour les temps ordinaires, fait alterner l'Ancien et le Nouveau Testament, et permet d'en offrir beaucoup plus de textes qu'au dominical. L'avantage est

4. Pour entendre à la messe un passage de ces textes, il faut recourir aux messes votives de la Croix. Cette solution est-elle meilleure que celle qui prévalut au 19^e siècle, jusqu'à la réforme de S. Pie X : des passages du récit de la Passion étaient répartis sur les vendredis du Carême, à la faveur des commémoraisons festives du Saint Suaire, des clous, de la couronne d'épines... mais en mutilant la seule série subsistante des lectures de la semaine au missel romain ?

grand et absolument nouveau en particulier pour l'Ancien Testament, puisque les livres vétéro-testamentaires sont présentés en lecture semi-continue, alors que le dimanche le choix est fait de tel passage isolé, en fonction de l'évangile.

Cette richesse biblique n'est pas sans contrepartie. Le double système adopté pour le dimanche et pour la semaine ne s'interpénètre pas. Les personnes qui viennent à la messe tous les jours en semaine ont ainsi à suivre quatre pistes de lecture continue ou semi-continue ; l'épître et l'évangile du dimanche, la première lecture et l'évangile de semaine. Si l'on voulait privilégier les assemblées dominicales, il ne pouvait en être autrement, d'autant plus qu'il n'existe guère de communauté liturgique qui se maintienne telle quelle en semaine et le dimanche : même les communautés monastiques voient affluer chaque dimanche des gens de l'extérieur. Un double système de lectures s'imposait donc ; mais ce n'est pas sans imposer un surcroît d'attention à ceux qui vont à la messe chaque jour, pour passer d'un système à l'autre.

... *mais d'une utilisation malaisée*

D'autres contraintes viennent grever le lectionnaire de semaine : il n'est jamais, en fait, utilisé de façon continue. Il est fréquemment interrompu par les lectures propres des solennités qui peuvent survenir en semaine (au moins 10), des fêtes (25), des mémoires des saints bibliques (15). Si l'on y ajoute que, « pour telle assemblée une célébration de saint revêt une importance particulière, un événement spécial s'impose, une lecture est vraiment trop difficile »⁵, que les messes liées aux sacrements, aux funérailles et à des célébrations exceptionnelles ont leur lectionnaire particulier, on voit que le lectionnaire ferial fonctionne souvent de façon parfaitement anarchique. Concrètement, les lectures organisées pour être lues de façon continue sont, en beaucoup d'endroits, fragmentaires, ce qui ne facilite guère la compréhension de ce qui subsiste : comment suivre, dans les épîtres, la continuité d'une pensée et, dans les récits historiques, la suite des événements, si l'on n'en a plus que des bribes ?

5. *Lectionnaire semaine*, Introduction p. VII.

Il est vrai que le lectionnaire lui-même suggère des solutions d'adaptation : en cas d'interruption, « on peut joindre le texte omis à celui d'un autre jour, ou bien le substituer à celui, moins important, d'un autre jour : un regard sur l'organisation d'ensemble du lectionnaire pour la semaine permettra un choix judicieux »⁶. Cette suggestion semble bien être restée lettre morte pour la plupart des célébrants.

Si — ce qui est souhaitable, mais est-ce encore bien établi partout ? — une brève homélie suit les lectures à la messe de chaque jour, ceux qui prêchent songent-ils à une continuité, à un enchaînement des lectures ? N'a-t-on pas tendance, tout naturellement, à chercher un lien entre la première lecture et l'évangile, en récupérant des deux textes ce qu'on peut, non sans courir le risque d'une accommodation forcée ?

L'introduction au lectionnaire ferial soulignait, en même temps que son importance, « sa limite : l'intérêt d'une lecture continue réside précisément, sauf exceptions, dans cette continuité ; il est quasi nul pour ceux qui ne participent pas quotidiennement à la célébration »⁷. Ne faut-il pas ajouter : même pour ceux qui y participent quotidiennement, les coupures imposées par les rubriques ou la piété personnelle du célébrant ou des circonstances diverses provoquent une rupture d'attention où se perd en partie le gain de la lecture continue.

3 - Les lectures de l'office

La Présentation générale de la liturgie des heures fait état, pour l'office des lectures, d'« un double cycle de lecture biblique : l'un, qui figure dans le livre de la liturgie des heures, ne comporte qu'une année ; l'autre, qu'on peut librement employer et qui se trouve dans le supplément, s'étend sur deux années comme le cycle de lecture de la messe pour les fêtes du temps ordinaire » (n. 145).

6. *Ibid.*

7. *Ibid.*

Dans *Prière du Temps présent*, les deux cycles sont donnés simplement par un système de références au texte de la Bible. Dans *Liturgia horarum*, comme dans le *Livre des Jours*, on trouve le texte des lectures dans le cycle annuel. Le *Livre des Jours* y ajoute à la fin les références du cycle sur deux ans. Il faudra attendre le supplément annoncé par la Présentation générale pour avoir le texte latin des lectures bibliques réparties sur deux ans⁸.

Le plan de lecture sur un an a dû être « improvisé » en peu de temps, pour des raisons pratiques, devant la difficulté de trouver des lectures patristiques adéquates pour le double cycle et devant l'ampleur redoutable qu'allaient prendre les volumes du nouvel office divin. Ce cycle sur un an apparaît comme une réduction du cycle prévu sur deux ans, et laisse de côté des livres presque entiers, comme la Genèse, les Actes des Apôtres, l'épître aux Romains, ce en quoi, du moins, on peut dire qu'il ne fait pas double emploi avec le lectionnaire ferial de la messe.

Le plan de lecture qui a été l'objet d'un travail approfondi reste le cycle sur deux ans. Le lectionnaire de la messe ne pouvant donner, même en semaine, que des extraits du Nouveau Testament, le lectionnaire de l'office devait avoir un rôle original, voir irremplaçable, en donnant les livres en entier. De là les caractéristiques de ce plan de lecture :

1) Il laisse de côté les évangiles, suivant l'indication fournie par la Présentation générale : « sauf l'exception prévue au n. 73, on ne lit pas l'évangile à la liturgie des heures, puisqu'il est lu chaque année intégralement à la messe » (n. 144). L'exception prévue concerne l'évangile lu en vigile, comme prolongement possible de l'office des lectures, le dimanche, aux solennités et aux fêtes. La raison donnée pour laisser de côté la lecture de l'évangile à l'office des lectures, si elle trouve appui dans la tradition romaine, laisse cependant un peu perplexe : du fait que l'évangile est lu à la messe, doit-on croire que cela suffit et qu'il est moins important de le réentendre à l'office que, par exemple, les deux livres de Samuel qui sont lus un an sur deux, à la messe, de la première à la quatrième semaine du temps ordinaire, et à l'office, de la treizième à la seizième semaine du temps ordinaire ?

8. Sur ce double cycle, voir Cl. WIÉNER, « Le lectionnaire biblique de l'Office », LMD 105 (1971), 103-116, spécialement 108-113.

- 2) La lecture continue couvre le dimanche aussi bien que les jours de semaine, à l'inverse de ce qui a été prévu pour la messe.
- 3) Les lectures sont plus rarement interrompues que dans le cas de la messe, seulement aux solennités et fêtes, soit 35 fois par an.
- 4) A l'exception, déjà relevée, des évangiles, on lit la totalité du Nouveau Testament, sauf de minimes coupures.
- 5) Des parties importantes de l'Ancien Testament y figurent, et tous les livres y sont représentés.
- 6) Pour éviter des lectures trop rapprochées des mêmes passages à l'office et à la messe, l'agencement avec le lectionnaire ferial a été tenté de la manière suivante : pour le Temps pascal, un an sur deux, la lecture des Actes des Apôtres est en parallèle constant à l'office et à la messe ; pour le reste du temps, on a surtout cherché à mettre une distance de plusieurs mois entre la lecture du même livre à l'office et à la messe : ainsi la Genèse est lue les six premières semaines du temps ordinaire des années paires à l'office et les cinquième, sixième, douzième, treizième et quatorzième semaines des années impaires à la messe.

Ce plan de lectures apparaît de loin comme le plus complet et le plus logique. Il devrait permettre une rencontre approfondie, variée et cohérente de l'Écriture, s'il ne se heurtait à deux obstacles, l'un pratique, l'autre psychologique. Pratiquement, pour suivre le cycle de ces lectures sur deux ans, il faudra se munir d'une Bible, ce qui fera ajouter encore un livre supplémentaire, et l'on ne pourra trouver dans la lecture patristique de *Liturgia horarum* ou du *Livre des Jours* le commentaire ou l'écho de la lecture biblique, sauf exceptionnellement, ce qui ne fera qu'aggraver le manque d'unité dans la prière dont on se plaint par ailleurs.

De ce point de vue, qui est d'ordre psychologique, la lecture biblique de l'office, qu'elle soit d'ailleurs répartie sur un an ou deux, n'arrive qu'en cinquième position après les quatre séries déjà notées de lecture continue, car elle concerne un groupe encore plus restreint que précédemment. Trois catégories s'emboîtent, si l'on peut dire, qui vont diminuant en nombre, mais qui en contrepartie reçoivent de plus en plus de texte biblique :

1) les fidèles de la messe dominicale sont invités à suivre de dimanche en dimanche une double filière, celle de l'épître, celle de l'évangile ;

2) les pratiquants de la messe quotidienne doivent y ajouter deux autres séries continues et parallèles, mais sans continuité avec les séries dominicales ;

3) enfin les personnes qui sont tenues de réciter l'office et qui forment le groupe le plus restreint doivent encore ajouter une cinquième série continue de textes bibliques, parallèle aux quatre autres et sans lien avec elles⁹. Le tableau ci-joint donne une idée de la complexité de ce système de lecture qui déverse chaque jour une quantité de textes hétérogènes — sauf qu'ils sont tous extraits de la Bible — sans lien entre eux au cours de la même journée, mais courant sur des pistes parallèles soit d'un jour à l'autre, soit d'une semaine à l'autre.

Est-il possible d'unifier davantage ?

Serait-il possible d'avoir par semaine deux pistes au lieu de trois ? car c'est en semaine et non le dimanche qu'un aménagement pourrait être recherché. On peut avancer plusieurs hypothèses :

1 — Le cycle des lectures bibliques à l'office des lectures étant déjà double, suivant qu'il se trouve réparti sur un an ou sur deux, ne pourrait-on envisager de l'élargir une année sur trois, par exemple en remplaçant la lecture biblique de l'un ou l'autre cycle par la lecture de l'évangile qui sera repris à la messe ? Cela permettrait de réduire le nombre de pistes cette année-là et de porter l'attention d'une manière plus unifiée sur l'évangile du jour. La lecture patristique de l'office ne correspondra sans doute plus à la lecture biblique, mais on pourrait se servir cette année-là,

9. Pour être complet, il est nécessaire d'ajouter à ces diverses séries de textes, les lectures brèves prévues pour chacune des heures de l'office.

VINGTIÈME SEMAINE DU TEMPS ORDINAIRE

	Dimanche	Lundi	Mardi	Mer- credi	Jeudi	Ven- dredi	Samedi		
MESSE	année								
	A	Is 56, 1.6-7 + Rm 11, 13-15, 29-32	Jg 2, 11-19	Jg 6, 11-24	Jg 9, 6-15	Jg 11, 29-39	Rt 1, 1... 22	Rt 2, 1... 4, 7	(3)
	B	Pr 9, 1-6 + Ep 5, 15-20	Ez 24, 15-24	Ez 28, 1-10	Ez 34, 1-11	Ez 36, 23-28	Ez 37, 1-14	Ez 43, 1-7	(3)
	C	Jr 38, 4-6, 8-10 + He 12, 1-4							
	A	Mt 15, 21-28	Mt 19, 16-22	Mt 19, 23-30	Mt 20, 1-16	Mt 22, 1-14	Mt 22, 34-40	Mt 23, 1-12	(4)
	B	Jn 6, 51-58							
	C	Lc 12, 49-51							
	Lectures	Is 6, 1-3	Is 3, 1-15	Is 7, 1-27	Is 9, 8-10, 4	Is 11, 1-16	Is 30, 1-18	Is 37, 21-35	(5)
	ou	Ep 1, 1-14 Qo 1, 1-18	Ep 1, 15-29 Qo 2, 1-26	Ep 2, 1-10 Qo 3, 1-23	Ep 2, 11-22 Qo 5, 9—6, 8	Ep 3, 1-13 Qo 7, 1—8, 1	Ep 3, 14-21 Qo 8, 5—9, 10	Ep 4, 1-16 Qo 11, 7—12, 14	(5)
	sur un an								
année impaire									
année paire									
OFFICE	matin	2 Tm 2, 8.11-13	Jdt 8, 21-23	Is 55, 1	Dt 4, 39-40	Rm 8, 18-21	Ga 2, 19-20	2 P 3, 13-14	
	tierce	1 Co 6, 19-20	Lv 20, 26	1 Jn 3, 17-18	1 Co 10, 24-31	1 Jn 3, 23-24	Rm 12, 17, 19, 21	Dn 6, 26-27	
	sexe	Dt 10, 12	Sg 15, 1-3	Dt 30, 11-14	Col 3, 17	Sg 1, 1-2	1 Jn 3, 16	Rm 15, 5-7	
	none	Ct 8, 6-7	Ba 4, 21-22	Is 55, 10-11	Col 3, 23-24	He 12, 1-2	1 Jn 4, 9-11	Ph 4, 8-9	
	soir	He 12, 22-24	1 Th 3, 12-13	Col 3, 16	1 Jn 2, 3-6	Col 1, 23	Rm 8, 1-2	Rm 11, 33-36	
	complies	Ap 22, 4-5	1 Th 5, 9-10	1 P 5, 8-9	Ep 4, 26-27	1 Th 5, 23	Jr 14, 9	Dt 6, 4-7	

1, 2, 3, 4, 5 désignent les diverses séries, plus ou moins continues, de lectures bibliques. Les séries 1 et 2 ne sont représentées que par un seul texte, puisqu'elles courent d'un dimanche à l'autre seulement.

de manière plus suivie, des *Lectures pour chaque jour de l'année*, lectionnaire facultatif¹⁰ qui fait écho surtout à l'évangile du jour.

Objectera-t-on qu'il s'agit d'une innovation ? Il est certain que la lecture de l'évangile a été expressément écartée de l'office des lectures : « on ne lit pas l'Évangile à la liturgie des heures¹¹ », mais plutôt qu'une interdiction, c'est une constatation que l'on cherche même à justifier. L'innovation — si c'en était une — ne serait pas totale : l'office des lectures peut se prolonger certains jours en une vigile qui comprend la lecture d'un évangile. La tradition de l'office monastique a toujours prévu le chant de l'évangile du jour le dimanche et aux fêtes à douze leçons. Enfin il n'est pas jusqu'à l'ancien bréviaire romain qui n'ait conservé un organe-témoin de la lecture de l'évangile à matines : c'était le premier verset de l'évangile du jour, suivi d'un extrait d'homélie patristique, aux offices à neuf leçons.

2 — Inversement, la première lecture de la messe en semaine étant répartie sur un cycle de deux ans, on pourrait aussi, une troisième année, prendre la lecture de l'office comme première lecture à la messe. Cela permettrait également de réduire à deux le nombre de pistes de lectures cette année-là.

Mais cette solution entraînerait plusieurs conséquences qu'il faudrait évaluer : d'abord la première lecture serait généralement plus longue à la messe, ce qui conviendrait plutôt à des communautés où le temps est moins mesuré ; ensuite la répétition, à la messe et à l'office, d'une lecture biblique ne sera pas toujours d'un intérêt évident ; enfin, le dimanche ne pouvant entrer dans ce système, la première lecture de la messe sera de toute façon en dehors de la série, une fois sur sept.

Serait-il encore possible d'éviter la répétition chaque jour de la même lecture en combinant l'office des lectures avec le début de la messe ? Les rubriques l'excluent, précisément pour maintenir distincts les deux cycles de lectures, mais l'admettent cependant dans des cas exceptionnels¹². Il reste toutefois que, là aussi, la seconde lecture de l'office paraîtra peu à sa place.

10. Cf. Présentation générale de l'office divin, n. 161.

11. *Ibid.*, n. 144.

12. *Ibid.*, n. 98.

3 — Une troisième solution possible provoquerait moins de bouleversements et s'harmoniserait mieux avec les rubriques actuelles de l'office. Elle consisterait à reprendre le matin et le soir, à la place des lectures brèves de l'office, soit les deux lectures de la messe, soit l'une des deux le matin par exemple, et la lecture patristique le soir. Cela conviendrait sans doute avant tout aux communautés pour lesquelles les offices du matin et du soir sont les heures principales, sinon les seules, de prière commune en dehors de la messe : elles pourraient de cette façon unifier leur approche de la Bible et en même temps bénéficier des richesses patristiques de l'office.

4 - Les « miettes » d'Écriture

En dehors de l'office des lectures, toutes les autres heures de la journée comportent une lecture brève d'Écriture sainte. En dehors des solennités et des fêtes, où toutes les lectures sont comme polarisées par le mystère ou la fête célébrée, il n'est pas facile de déterminer les raisons du choix de ces phrases détachées, sinon qu'elles doivent avoir dans leur brièveté même un sens complet par elles-mêmes. Tout au plus, peut-on voir que tel aspect du mystère chrétien ou de la vie chrétienne est plus marqué certains jours : la résurrection le dimanche, la passion le vendredi ; ou que telle phrase s'harmonise mieux avec tel moment de la journée, le matin ou le soir ou à complies. Sans doute, ces lectures brèves sont-elles plutôt conçues comme des « flashes » éveillant un instant l'attention, ou des « bouquets spirituels » comme l'on disait autrefois. Il n'en reste pas moins que l'extrême variété que l'on a voulu donner à ces lectures brèves, loin d'être reçue comme un enrichissement, est bien souvent une source de gêne. Ces petites phrases éparpillées tout au long de l'office quotidien donnent l'impression déroutante, pour qui veut se nourrir de la parole de Dieu, d'une dispersion infinie. Que l'on compte bien : en dehors des psaumes — qui sont aussi parole de Dieu ! —, des versets, des répons, des antiennes, ce sont sept textes bibliques, et même neuf si l'on veut, qui sont lus chaque jour pour (ou par) celui qui participe à l'office et à la messe : les deux lectures de la messe, celle

de l'office des lectures, les lectures brèves de Laudes, du milieu du jour, de Vêpres et de Complies, auxquelles peuvent s'ajouter celles des deux autres petites heures. Or, toutes ces lectures, au long de la journée, n'ont aucun lien entre elles, ni à l'intérieur de la messe, ni à l'intérieur de l'office, ni d'un jour à l'autre. Est-ce là la meilleure manière possible de se nourrir de la Parole de Dieu pour sanctifier la journée ?

Si l'on se contentait de deux textes : un passage de l'évangile (celui de la messe) et une autre lecture assez longue, peut-être obtiendrait-on plus de cohérence à l'intérieur d'une journée, et de continuité d'un jour à l'autre ? Un bref passage de l'une ou l'autre de ces lectures pourrait être repris aux autres offices de la journée et remplirait le rôle assigné aux lectures brèves : « proposer avec force quelque sentence sacrée et mettre en lumière des paroles brèves auxquelles on risque de ne pas faire attention au cours d'une lecture continue des Ecritures »¹³.

Les choix offerts par la Présentation générale de l'office

Ces hypothèses de travail sont-elles en contradiction avec les principes qui ont présidé à la rénovation de l'office ? La Présentation générale de l'office est plus souple qu'il n'y paraît : elle admet et encourage même des choix différents de lectures bibliques, principalement aux offices du matin et du soir : « au gré du célébrant et surtout quand il y a participation du peuple, on peut choisir une lecture biblique plus longue, tirée soit de l'office de lecture, soit des textes lus à la messe, choisie surtout parmi celles qui n'ont pu avoir lieu pour différents motifs. Rien n'empêche non plus de choisir parfois une autre lecture, mieux adaptée » (n. 46). Même l'office des lectures peut être aménagé : « Dans le temps ordinaire et pour un juste motif, un jour ou l'autre, ou pendant une suite de quelques jours, on peut choisir les lectures parmi celles qui sont proposées pour d'autres jours, ou même d'autres lectures bibliques, par exemple quand on fait les exercices spirituels, des sessions pastorales, ou des prières pour l'unité de l'Eglise ou dans les autres cas analogues. » (n. 248.)

De tels aménagements, on le voit, rejoignent certaines adaptations imaginées dans cet article, mais la *Présentation générale* ne

13. *Ibid.*, n. 45.

paraît bien les envisager qu'occasionnellement, en cas de rupture de lecture continue, soit pour des personnes, soit pour des groupes. Elle ne prévoit rien pour une meilleure cohérence des lectures bibliques au long du jour comme au long des semaines. Sans doute faut-il chercher la raison de cet oubli dans le parallélisme des travaux d'élaboration des lectionnaires de la messe et de l'office ; peut-être aussi dans une attention insuffisante au besoin, qui se manifeste de plus en plus, de trouver davantage d'unité dans la prière¹⁴, mais ce besoin était-il ressenti aussi fortement quand s'élaboraient les nouveaux livres liturgiques ?



La vieille tradition de l'Eglise entendait bien faire lire toute l'Ecriture chaque année mais elle s'était figée à la longue et réduite à l'organe-témoin que nous avons connu dans le bréviaire romain : l'obligation de lire au moins le début de chaque livre de la Bible à l'office. La volonté de l'Eglise d'ouvrir tous les livres de la Bible était bonne et respectable, sa réalisation était moins heureuse. Aujourd'hui, l'abondance même des lectures offertes chaque jour et à longueur d'année crée un risque de dispersion pour l'attention et peut nuire à la prière au lieu d'en être le soutien.

Il serait temps de réfléchir à ce problème et ne pas laisser les personnes ou les communautés tailler et retailer dans l'un ou l'autre des lectionnaires proposés, au gré de la fantaisie d'un célébrant ou du groupe. Choisir jour après jour devient mauvais à la longue : ou l'on se disperse encore davantage sans aucune ligne directrice, ou l'on tourne en rond en reprenant toujours les mêmes textes. Mais si l'on veut que l'Ecriture ait un sens et qu'elle devienne la source où l'on puise sans s'y noyer, il ne faut pas la multiplier. « Ce n'est pas l'abondance du savoir qui rassasie l'âme mais de goûter les choses intérieurement¹⁵. »

Jean EVENOU

(avec la collaboration du P. Claude Wiéner)

14. N'est-ce pas le même besoin qui cherche à s'exprimer dans la célébration de la messe et auquel la réforme du missel n'a répondu qu'en partie ? Le refus — certainement louable — de « messes à thèmes » ne répond pas exactement au souhait d'avoir moins de dispersion dans les textes (antiennes, oraisons, lectures) d'une même messe.

15. S. IGNACE DE LOYOLA, *Exercices spirituels*, annotation 2.